Centenaire du génocide arménien : se souvenir pour bâtir la paix

Communiqué de presse
Bruxelles – vendredi 24 avril 2015

2015 est l'année du centenaire du génocide arménien. Le 24 avril 1915 est une date marquante et tragique dans notre histoire. Ce jour-là, le peuple arménien a été victime de déportation et d'extermination. Nous partageons sa douleur et nous n'oublierons jamais cette tragédie.

Les Arméniens n'ont cessé de lutter pour la reconnaissance de ce génocide. Les eurodéputé-e-s socialistes et radicaux français ont toujours été à leurs côtés, comme l'est le Parti socialiste en France. Dès le 18 juin 1987, le Parlement européen reconnaissait le génocide arménien, à notre initiative. C'est un combat que nous avons toujours mené, au fil des années.

Lors de la session additionnelle à Bruxelles, le 15 avril 2015, nous avons soutenu et voté une résolution appelant la Turquie et l'Arménie à « saisir l'occasion du centenaire du génocide arménien » pour se rapprocher, et à avoir confiance dans les travaux mémoriels et pédagogiques qu'accomplissent les historiens et les sociétés civiles des deux pays. Il est plus que temps que la Turquie reconnaisse officiellement le génocide arménien comme le demande cette résolution : le peuple turc doit faire face à son passé, dont les nouvelles générations ne sont pas responsables.

En ce jour de commémoration, les eurodéputé-e-s socialistes et radicaux français s'associent, dans le souvenir et le devoir de mémoire, au peuple arménien et à tous nos compatriotes d'origine arménienne.

Le lien vers le site de la Délégation socialiste française